

DÉLIBÉRATION	N° CS-2020-03
--------------	---------------

OBJET: Budget Assainissement Collectif 2019 – Décision Modificative n°2

Nombre de membres en exercice : 26
 Nombre de membres présents lors de la délibération : 20
 Nombre de membres ayant donné procuration : 3
 Date de convocation : 24/01/2020
 Date d’affichage : 24/01/2020
 Votes contre: 0
 Votes pour : 23
 Abstentions : 0

L’an deux mille vingt, le trente janvier,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s’est réuni à la salle des fêtes de la Commune de LIAS D’ARMAGNAC, sous la présidence de **Madame France DUCOS, Présidente.**

Secrétaire de séance: **Monsieur Bernard PANDELE**

Membres présents : ORTYL Chantal, VETTOR Claude, BOULIN Jean-Marc, BOULET Marlène, DUCOS France (a reçu procuration de PASSARIEU Marie-Ange), BUSQUET Alain, FEUILLET-GALABERT Patricia, FITAN Jacques, MARRAST Christian, LAGOUANELLE Jean-Noël (a reçu procuration de REMAZEILLES Guy), DULHOSTE Christian (a reçu procuration de DUPOUY Christian), DAYMAN Michel, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, BORDES Daniel, DUFFAU Jean-Claude, BARBE Alain, LUFLADE Gérard, PANDELE Bernard.

Membres absents et excusés : DUPOUY Christian (a donné procuration à DULHOSTE Christian), AUGRÉ Jean-Michel, TARBES Marc, Aoustou Frédéric, PASSARIEU Marie-Ange (a donné procuration de DUCOS France), REMAZEILLES Guy (a donné procuration à LAGOUANELLE Jean-Noël).

Madame la Présidente indique à l’assemblée qu’en raison d’un changement dans la nomenclature 2019, il est nécessaire de modifier l’imputation de certains crédits inscrits au budget primitif 2019. Ainsi Madame la Présidente propose la Décision Modificative suivante :

CHAPITRE - ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
		Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits
13-131	Subvention d’équipement			441 908 €	
13-13111	Agence de l’Eau				373 452 €
13-1313	Département				68 456 €
TOTAL INVESTISSEMENT		0 €	€	441 908 €	441 908 €

Où l’exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte la Décision Modificative ainsi présentée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 La Présidente,
 France DUCOS

